

CRITERIUM FEDERAL REGIONAL - SAISON 2006-2007

CRITERIUM FEDERAL AUVERGNE

1) Organisation

Les joueur(se)s qualifié(e)s pour les niveaux Nationale 1 ou Nationale 2 du critérium fédéral ne peuvent pas participer à l'échelon régional ou départemental s'il font le choix de participer à l'échelon National. La participation, en cours de saison à un tour de Nationale 2 ou de Nationale 1 entraîne l'arrêt de la participation au niveau régional ou inférieur.

L'épreuve régionale du critérium fédéral se déroule sur 4 tours : 1^{er} tour le dimanche 1^{er} Octobre 2006 pour les seniors messieurs et le dimanche 22 Octobre 2006 pour toutes les autres catégories

2^{ème} tour le dimanche 26 Novembre 2006

3^{ème} tour le dimanche 4 Février 2007

4^{ème} tour le dimanche 18 Mars 2007

La participation Cette épreuve comprend 5 catégories pour chacun des deux sexes, soit 10 catégories en tout :

- Jeunes né(e)s en 1996 et après : catégorie moins de 11 ans : niveau G
- Jeunes né(e)s en 1994-1995 : catégorie moins de 13 ans : niveau F
- Jeunes né(e)s en 1992-1993 : catégorie moins de 15 ans : niveau E
- Jeunes né(e)s en 1989-1990-1991 : catégorie moins de 18 ans : niveau D
- Joueur(se)s né(e)s en 1988 et avant : catégorie Elite : niveau C

2) Taille des groupes

Année de naissance	Catégorie	Masculin	Féminin
1988 et avant	Elite	32 joueurs	16 joueuses (*)
1989-1990-1991	Moins de 18 ans	24 joueurs	16 joueuses (*)
1992-1993	Moins de 15 ans	16 joueurs	16 joueuses (*)
1994-1995	Moins de 13 ans	16 joueurs	16 joueuses (*)
1996 et après	Moins de 11 ans	16 joueurs	16 joueuses (*)

(*) Pour les tableaux féminins, toutes les joueuses inscrites évolueront au niveau régional. Dans le cas où 21 joueuses ou plus seraient qualifiées dans un tableau, un groupe de Régionale 2 serait créé pour les joueuses placées après la 17^{ème} position.

3) Déroulement sportif

Le principe fédéral (poules, puis tableau KO avec classement intégral) est appliqué à tous les échelons régionaux et dans toutes les catégories régionales avec les formules de compétitions suivantes :

- **Pour un groupe de 32 joueurs(ses)**, ils (elles) sont répartis(es) en 8 poules de 4 . Dans chacune des 8 poules de 4 composant cette division, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4. A l'issue des poules, les joueurs classés de 1 à 3 sont placés dans un tableau de 32 de la manière suivante :
- le premier de la poule A en n°1, le premier de la poule B en n°2, les premiers des poules C à H, par **tirage au sort intégral, aux numéros 3 à 8 ;**
 - les deuxièmes de chaque poule, **par tirage au sort, aux numéros 9 à 16 dans l'autre demi-tableau de leurs premier respectifs,**
 - les troisièmes de chaque poule, **par tirage au sort, aux numéros 17 à 24 dans le même demi-tableau que leurs deuxièmes de poule, mais dans le quart opposé.**

Ce tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Les perdants du premier tour et les quatrièmes de poules sont placés dans un tableau de 16 de la manière suivante :

- les perdants du premier tour aux numéros 1 à 8 dans le même ordre que leurs vainqueurs dans le tableau des gagnants de ce premier tour ;
- les quatrièmes de poule **par tirage au sort, aux numéros 9 à 16 dans le demi-tableau opposé de leurs troisièmes respectifs.**

Ce tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

➤ **Pour un groupe de 24 joueurs(es)**, ils (elles) sont répartis(es) en 8 poules de 3 . Dans chacune des 8 poules de 3 composant cette division, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3. A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau de 32 de la manière suivante :

- le premier de la poule A en n°1, le premier de la poule B en n°2, les premiers des poules C à H, **par tirage au sort intégral, aux numéros 3 à 8 ;**
- les deuxièmes de chaque poule, **par tirage au sort, aux numéros 9 à 16 dans l'autre demi-tableau de leurs premier respectifs,**
- les troisièmes de chaque poule, **par tirage au sort, aux numéros 17 à 24 dans le même demi-tableau que leurs deuxièmes de poule, mais dans le quart opposé.**

Ce tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Les perdants du premier tour se retrouvent dans un tableau de 8 qui se poursuit jusqu'à la finale pour les places 17 à 24.

➤ **Pour un groupe de 16 joueurs(es)**, ils (elles) sont répartis(es) en 4 poules de 4 . Dans chacune des 4 poules de 4 composant cette division, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4. A l'issue des poules il est attribué la lettre A à la poule 1, la lettre B à la poule 2 et **les lettres C et D aux autres poules par tirage au sort intégral.**

Les joueurs classés de 1 à 3 sont alors placés dans un tableau de 16 de la manière suivante :

- les premiers de chaque poule sont placés aux numéros 1 à 4 d'après la grille.
- les deuxièmes de chaque poule sont placés aux numéros 5 à 8 d'après la grille.
- les troisièmes de chaque poule sont placés aux numéros 9 à 12 d'après la grille.

Ce tableau se déroule jusqu'à la finale par élimination directe.

Les perdants du premier tour et les quatrièmes de poules sont placés dans un tableau de classement de la manière suivante :

- les perdants du premier tour aux numéros dans le même ordre que leurs vainqueurs dans le tableau des gagnants de ce premier tour
- les quatrièmes de poule aux numéros 13 à 16 d'après la grille.

Ce tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Classe-ment	Poules			
	A	B	C	D
1 ^{er}	1	2	3	4
2 nd	7	8	5	6
3 ^{ème}	11	12	9	10
4 ^{ème}	13	14	15	16

➤ **Pour un groupe comportant de 13 à 16 joueurs(es)**, ils (elles) sont réparti(e)s dans 4 poules comme dans le modèle du groupe à 16 joueurs(es) en laissant inoccupées les places des joueurs(es) manquant(e)s pour compléter à 16. Le tableau KO final se poursuit dans les mêmes modalités que celui du groupe à 16 joueurs(es).

➤ **Pour un groupe de 12 joueurs(es)**, ils (elles) sont répartis(es) en 4 poules de 3, tous les participants(es) se rencontrent et sont classés(es) de 1 à 3 dans chaque poule. A l'issue des poules, il est attribué la lettre A à la poule 1, la lettre B à la poule 2 et **les lettres C, D aux autres poules par tirage au sort intégral.**

Les premiers de poule sont placés aux numéros 1 à 4 d'après la grille du tableau à 16 joueurs(es), les deuxièmes de poule sont placés aux numéros 5 à 8, et les troisièmes de poule sont placés aux numéros 9 à 12 de la même façon

Ce tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

➤ **Pour un groupe comportant de 9 à 11 joueurs(es)**, ils(elles) sont réparties en 2 poules (une de 5 joueurs(es) et une de 6, deux de 5, ou une de 5 et une de 4 selon l'effectif). A l'issue des poules, les joueur(es) sont classés de 1 à 6 dans chaque poule. Les premiers de chaque poule se rencontrent pour les places 1 et 2, les deuxièmes de chaque poule se rencontrent pour les troisième et quatrième places et ainsi de suite jusqu'au cinquième pour les places 5 à 11.

➤ **Pour un groupe de 8 joueurs(ses)**, ils(elles) sont répartis(es) en 2 poules de 4, tous les participants(es) se rencontrent et sont classés(es) de 1 à 4 dans chaque poule. A l'issue des poules, il est attribué la lettre A à la poule 1, la lettre B à la poule 2. Les premiers de poule sont placés aux numéros 1 et 2 d'après la grille, les deuxièmes de poule sont placés aux numéros 3 et 4 dans l'autre demi-tableau de leurs premiers respectifs, les troisièmes de poule sont placés aux numéros 5 et 6 dans le même demi-tableau de leurs premiers respectifs, mais dans le quart opposé et les quatrièmes de poule sont placés aux numéros 7 et 8 dans le même demi-tableau de leurs premiers respectifs, mais dans le quart opposé. Ce tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

➤ **Pour un groupe de 7 ou moins de joueurs(ses)**, ils(elles) disputent une poule unique.

4) Montées/Descentes

○ A l'issue de chaque tour, les 2 premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour la catégorie d'âge immédiatement supérieure, jusqu'à la catégorie « **Elite** », à l'exception de la catégorie « **Moins de 18 ans** » masculins où les 3 premiers accéderont à la catégorie « **Elite** »

○ A l'issue de chaque tour 2 joueurs monteront du groupe « **Elite Régional** » vers le niveau Nationale 2 :

❖ Le premier joueur né en 1986-1987-1988 ou après, sera qualifié pour le tableau « **Moins de 21 ans** » de l'échelon zone Nationale 2

❖ Le premier joueur né en 1985 ou avant, sera qualifié pour le tableau « **Elite** » de l'échelon zone Nationale 2

○ Les montées au niveau Nationale1 en cours de saison pour les catégories jeunes se font sur proposition de la commission technique régionale sous réserves d'acceptation par la commission sportive nationale.

○ A l'issue de chaque tour, dans les catégories masculines « **Moins de 11 ans** », « **Moins de 13 ans** », « **Moins de 15 ans** », le premier du tour départemental de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire, ainsi que les deux premiers du tour départemental du Puy De Dôme seront qualifiés pour le niveau régional au tour suivant. Dans le cas où un des trois premiers départements cités ne seraient pas en mesure de proposer un montant, la place ainsi libérée sera attribuée au troisième du tour départemental du Puy De Dôme.

○ A l'issue de chaque tour, dans les catégories masculines « **Moins de 18 ans** » et « **Elite** », le premier du tour départemental de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire, ainsi que les trois premiers du tour départemental du Puy De Dôme seront qualifiés pour le niveau régional au tour suivant.

○ Une fois les nouveaux montants (départementaux et régionaux de la catégorie inférieure) intégrés au tableau du tour suivant, le nombre de descentes sera fonction des descentes du niveau régional des joueurs de la catégorie supérieure. Les descentes se feront dans la catégorie d'âge inférieure du niveau régional ou dans la même catégorie d'âge du niveau départemental.

5) Litiges

▪ **FORFAITS (Informations diverses, tarif des amendes)**

Tout participant doit aviser le responsable du Critérium fédéral de son absence si elle lui est connue suffisamment à l'avance afin de permettre un éventuel repêchage.

Toute absence devra être signalée au responsable régional et justifiée par écrit au plus tard le mercredi midi précédant l'épreuve. En cas d'impossibilité au tout dernier moment dès que possible, joindre par téléphone le responsable régional ou le juge-arbitre de l'épreuve, la justification écrite devant être envoyée au responsable et au plus tard 2 jours après l'épreuve. Tout joueur forfait non excusé pour un tour ne pourra accéder à une division Nationale, ni être qualifié pour les championnats d'Auvergne pour la saison en cours. Un joueur forfait non excusé pourra participer à nouveau à condition de régler une amende de 20€.

Tout forfait à un tour du critérium entraîne automatiquement la descente du joueur d'au moins un niveau.

- **REFUS D'ARBITRER** : Le (la) joueur(se) est rétrogradé(e) dans la division inférieure.
- **RETARD** : A tous les échelons et dans toutes les catégories :
 - a) si un joueur ne s'est pas présenté 15 minutes après l'appel de sa première partie, il est déclaré forfait pour toutes les parties de la poule.
 - b) Si ce joueur est présent avant la fin du déroulement de la poule, il est classé **quatrième** de la poule et peut disputer le tableau final KO. Dans le cas contraire, il est déclaré forfait pour le tour.

- **ABANDON A TOUS LES ECHELONS ET DANS TOUTES LES CATEGORIES**
 - Tout joueur ne disputant pas, lors d'un tour du Critérium fédéral, une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de l'une d'elles, marque 0 point pour le tour considéré et descend dans l'échelon immédiatement inférieur. Le classement de la poule est établi en annulant les résultats des parties auxquelles il a participé.
 - Tout joueur ne disputant pas sa première partie du tableau pour lequel il est qualifié à l'issue des poules marque 0 point pour le tour considéré et descend dans l'échelon immédiatement inférieur.
 - Tout joueur ne disputant pas une partie (autre que la 1^{re} partie) comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu (prise en compte pour l'établissement du classement individuel des joueurs sauf si le WO est justifié et confirmé par le JA) pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

- **REPECHAGES**

Ils ne seront possibles que jusqu'au jeudi de la semaine qui précède le tour considéré.
Dans les autres cas, la place sera laissée vacante et les poules ne seront pas reconstituées, et ceci pour toutes les divisions régionales. Seul le responsable du Critérium fédéral a qualité pour effectuer les repêchages. Priorité sera donnée aux meilleurs descendants, puis au meilleur parmi les montants (après les montants normaux) de la catégorie d'âge inférieure. Pour les divisions connectées avec les Comités départementaux, le meilleur montant sera déterminé d'après le total des points acquis sur l'ensemble des tours précédents. A défaut, le plus jeune sera repêché. A défaut, un tirage au sort sera effectué.

- **MATERNITE**

Toute féminine pendant sa grossesse et congé de maternité (certificat médical attestant l'impossibilité de participer aux compétitions) est maintenue dans l'échelon pour laquelle elle était qualifiée.